

- 1 Corne de Rhinocerotidae. Poids: 2,6 Kg. Courbure extérieur: 45,5 cm. Spécimen en provenance du Gabon et datant des années 1920/ 1925; collecté avant le 1er juin 1947, il bénéficie du statut dérogatoire préconventionnel (avant 1975) prévu à l'article 3-1 de l'arrêté ministériel du 30 juin 1998 permettant sa commercialisation.
20000 / 30000 €

- 2 Corne de Rhinocerotidae. Poids: 1,92 Kg Courbure extérieur: 41 cm. Spécimen en provenance du Gabon et datant des années 1920/ 1925; collecté avant le 1er juin 1947, il bénéficie du statut dérogatoire préconventionnel (avant 1975) prévu à l'article 3-1 de l'arrêté ministériel du 30 juin 1998 permettant sa commercialisation sur le territoire national.
15000 / 20000 €

- 3 Corne de Rhinocerotidae. Poids: 1,7 Kg Courbure extérieur: 33 cm. Spécimen en provenance du Gabon et datant des années 1920/ 1925; collecté avant le 1er juin 1947, il bénéficie du statut dérogatoire préconventionnel (avant 1975) prévu à l'article 3-1 de l'arrêté ministériel du 30 juin 1998 permettant sa commercialisation sur le territoire national.
14000 / 18000 €

- 4 Corne de Rhinoceros RHINOCEROTIDAE Courbure extérieure: 48.5 cm. Poids: 2 kg. Cette corne a été achetée aux Domaines au mois d'août 1943, en Afrique Equatoriale française, sur le territoire d'Oubangui à Bangui; collectée avant le 1er juin 1947, elle bénéficie du statut dérogatoire préconventionnel (avant 1975) prévu à l'article 3-1 de l'arrêté ministériel du 30 juin 1998 permettant sa commercialisation sur le territoire national.
15000 / 18000 €

- 5 Corne de Rhinoceros RHINOCEROTIDAE Courbure extérieure: 38 cm.poids: 1,18 kg. Cette corne a été achetée aux Domaines au mois d'août 1943, en Afrique Equatoriale française, sur le territoire d'Oubangui à Bangui; collectée avant le 1er juin 1947, elle bénéficie du statue dérogatoire préconventionnel (avant 1975) prévu à l'article 3-1 de l'arrêté ministériel du 30 juin 1998 permettant sa commercialisation sur le territoire national.
10000 / 12000 €
- 6 Corne de Rhinoceros RHINOCEROTIDAE Courbure extérieure: 38 cm. poids: 1,18 kg. Courbure extérieure: 27.5 cm. Poids: 1,12 kg. Cette corne a été achetée aux Domaines au mois d'août 1943, en Afrique Equatoriale française, sur le territoire d'Oubangui à Bangui; collectée avant le 1er juin 1947, elle bénéficie du statue dérogatoire préconventionnel (avant 1975) prévu à l'article 3-1 de l'arrêté ministériel du 30 juin 1998 permettant sa commercialisation sur le territoire national.
8000 / 10000 €
- 7 Corne de Rhinoceros RHINOCEROTIDAE Courbure extérieure: 17 cm. Poids: 760 g. Cette corne a été achetée aux Domaines au mois d'août 1943, en Afrique Equatoriale française, sur le territoire d'Oubangui à Bangui; collectée avant le 1er juin 1947, elle bénéficie du statue dérogatoire préconventionnel (avant 1975) prévu à l'article 3-1 de l'arrêté ministériel du 30 juin 1998 permettant sa commercialisation sur le territoire national.
7000 / 9000 €
- 8 Corne de Rhinoceros RHINOCEROTIDAE Courbure extérieure: 30.5 cm.Poids: 740 g. Cette corne a été achetée aux Domaines au mois d'août 1943, en Afrique Equatoriale française, sur le territoire d'Oubangui à Bangui; collectée avant le 1er juin 1947, elle bénéficie du statue dérogatoire préconventionnel (avant 1975) prévu à l'article 3-1 de l'arrêté du 30 juin 1998 permettant sa commercialisation sur le territoire national.
7000 / 9000 €

9 Corne de Rhinoceros RHINOCEROTIDAE Courbure extérieure: 27 cm. Poids: 740 g. Cette corne a été achetée aux Domaines au mois d'août 1943, en Afrique Equatoriale française, sur le territoire d'Oubangui à Bangui; collectée avant le 1er juin 1947, elle bénéficie du statut dérogatoire préconventionnel (avant 1975) prévu à l'article 3-1 de l'arrêté du 30 juin 1998 permettant sa commercialisation sur le territoire national.

7000 / 9000 €

10 Corne de Rhinoceros RHINOCEROTIDAE Courbure extérieure: 30.5 cm. Poids: 640 g. Cette corne a été achetée aux Domaines au mois d'août 1943, en Afrique Equatoriale française, sur le territoire d'Oubangui à Bangui; collectée avant le 1er juin 1947, elle bénéficie du statut dérogatoire préconventionnel (avant 1975) prévu à l'article 3-1 de l'arrêté du 30 juin 1998 permettant sa commercialisation sur le territoire national.

5000 / 7000 €

11 Corne de Rhinoceros RHINOCEROTIDAE Courbure extérieure: 20.5 cm. Poids: 520 g. Cette corne a été achetée aux Domaines au mois d'août 1943, en Afrique Equatoriale française, sur le territoire d'Oubangui à Bangui; collectée avant le 1er juin 1947, elle bénéficie du statut dérogatoire préconventionnel (avant 1975) prévu à l'article 3-1 de l'arrêté du 30 juin 1998 permettant sa commercialisation sur le territoire national.

4000 / 6000 €

12 Corne de Rhinoceros RHINOCEROTIDAE Courbure extérieure: 23 cm. Poids: 480 g. Cette corne a été achetée aux Domaines au mois d'août 1943, en Afrique Equatoriale française, sur le territoire d'Oubangui à Bangui; collectée avant le 1er juin 1947, elle bénéficie du statut dérogatoire préconventionnel (avant 1975) prévu à l'article 3-1 de l'arrêté du 30 juin 1998 permettant sa commercialisation sur le territoire national.

4000 / 6000 €

- 13 Corne de Rhinoceros RHINOCEROTIDAE Courbure extérieure: 20.5 cm.
Poids: 420 g. Cette corne a été achetée aux Domaines au mois d'août
1943, en Afrique Equatoriale française, sur le territoire d'Oubangui à
Bangui; collectée et travaillée avant le 1er juin 1947, elle bénéficie du
statut dérogatoire préconventionnel (avant 1975) prévu à l'article 3-1
de l'arrêté du 30 juin 1998 permettant sa commercialisation sur le
territoire national.
3000 / 4000 €